

SOURCE : Neptune Solutions Bien-être Inc.

Neptune nomme Michael Cammarata à titre de Chef de la Direction

Laval, Québec, CANADA – Le 8 juillet 2019 – Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ: NEPT) (TSX: NEPT), annonce aujourd’hui la nomination de Michael Cammarata, un entrepreneur reconnu et un innovateur dans l’industrie des solutions de bien-être, à titre de Chef de la Direction. Après plus de quatre ans, Jim Hamilton se retire comme Chef de la Direction et membre du Conseil d’Administration mais demeura un conseiller auprès du Conseil d’Administration.

Au cours des 20 dernières années, Mr. Cammarata a été un entrepreneur accompli, créant de multiples entreprises et investissant dans plusieurs secteurs dont les solutions de bien-être, la biotechnologie, la publicité, l’électronique et l’animation à partir de sa propre firme de capital de risque, Random Occurrence.

Michael Cammarata est le co-fondateur de Schmidt’s Naturals, une division d’Unilever, qui s’est rapidement fait reconnaître comme une des marques de commerce ayant une des croissances les plus rapides dans l’industrie des solutions de bien-être. Les investissements de Mr. Cammarata, ses partenariats stratégiques dans l’industrie du commerce de détail et sa connaissance approfondie de l’architecture numérique ont contribué à de rapides avancées pour Schmidt’s Naturals de ses débuts en 2015 jusqu’à la vente à Unilever en 2017. Il a dirigé Schmidt’s Naturals comme Chef de la Direction vers une croissance exponentielle de la marque en 2018 et 2019 en augmentant la distribution domestique et mondiale et en agrandissant la ligne de produits incluant l’introduction produits de soins de santé à base de chanvre.

« Michael a beaucoup d’expérience comme leader et est à l’avant-garde de l’innovation. Sa capacité à identifier les nouvelles tendances a mené au développement de produits à succès » a dit John Moretz, Président du Conseil d’Administration de Neptune. « Nos clients bénéficieront de ses compétences. De plus Michael détient la combinaison optimale d’expérience opérationnelle, de leadership et d’expérience dans l’industrie technologique pour mener Neptune à d’autres niveaux ».

« Je suis ravi de recevoir cette opportunité et d’accepter ce nouveau rôle car j’ai suivi l’évolution de Neptune et je suis excité par leur positionnement dans le marché. Neptune est bien positionné pour une croissance rapide et durable dans les prochaines années et je suis désireux d’amener les compétences et connaissances requises pour connaître du succès et générer de la valeur pour les actionnaires. » a dit Mr. Cammarata.

« Au nom du Conseil d’Administration, et des employés je voudrais sincèrement remercier Jim Hamilton pour son travail et sa contribution au cours des quatre dernières années comme président de Neptune » a dit John Moretz. « Au cours de son terme, Jim a exécuté une transition

bien planifiée passant par des acquisitions et ventes d'actifs. Par conséquent, Neptune opère maintenant dans des marchés plus importants avec un fort potentiel de croissance comme l'industrie du cannabis légal, ce qui a créé beaucoup de valeur pour les actionnaires. Avec ce momentum, Jim a jugé que le temps était venu de laisser Neptune dans les mains d'un nouveau leadership supporté par une bonne équipe en place pour obtenir du succès dans la prochaine phase de développement de la compagnie. Nous sommes ravis qu'il reste un conseiller auprès du Conseil d'Administration » a conclu Mr. Moretz.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. 9354-7537 Québec Inc., une filiale à part entière de Neptune, détient une licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec, Neptune met à profit dans l'industrie du cannabis plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le secteur des produits naturels. Forte de cette expertise scientifique et technologique, Neptune se consacre à l'élaboration de produits novateurs destinés aux marchés canadien et mondial du cannabis. Ses activités comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimilMD, et d'une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats 3 de 3 réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, les lecteurs doivent considérer que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. L'information prospective contenue dans le présent communiqué comprend entre autres tout renseignement ou énoncé concernant notre capacité à développer, à produire, à fournir, à promouvoir ou à générer quelque revenu découlant de la vente de produits à base de cannabis ou de chanvre en vertu de l'entente; l'échéance des résultats anticipés de la capacité et l'échéancier pour Neptune d'opérer de manière réussie son processus d'extraction d'éthanol à basse température, et de produire ou générer quelque revenu provenant de la vente de produits à base de cannabis ou de chanvre en résultant; l'évolution de la réglementation gouvernementale et la capacité ou l'incapacité de Neptune de s'y conformer.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section

Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes ressources :

Canada

Pierre Boucher

MaisonBrison

1.514.731.0000

pierre@maisonbrison.com

États-Unis

Carolyn Capaccio / Jody Burfening

LHA

1.212.838.3777

ccapaccio@lhai.com / jburfening@lhai.com

Média :

Sabrina Di Blasio

Neptune Wellness Solutions

514.258.8183

s.diblasio@neptunecorp.com